



PLU intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé

Atelier n°6 : Pré-diagnostic et enjeux de paysage

2 mars 2016

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

ADEUS

Sommaire

- Pré-diagnostic
 - * Un relief marquant le territoire
 - * Deux unités paysagères
 - * Les éléments paysage
 - * La végétation
 - * L'agriculture
 - * Les vergers
 - * Le massif forestier
 - * La place des arbres dans le paysage
 - * La présence de l'eau
 - * Les points de vue remarquables et repères
 - * Les éléments de paysage liés aux routes
 - * Les dynamiques du paysage
 - * La charpente paysagère dans le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCOT de Sélestat
- Les principaux enjeux
 - * L'atout cadre de vie/identité de la vallée
 - * L'atout d'une agriculture/arboriculture/sylviculture dynamique
 - * L'atout de la forêt vosgienne





Source : Atlas des paysages - DREAL



Pré-diagnostic



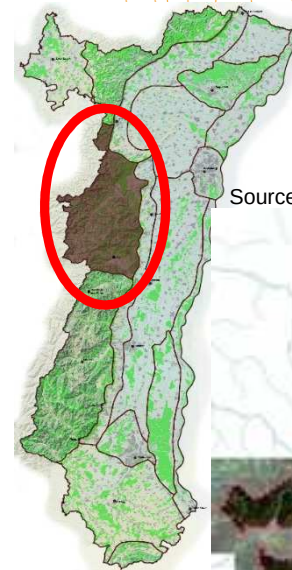
- Les versants Sud du Val d'Argent
- La clairière de la Vancelle
- L'arrière vallée de Villé
- La basse vallée de Villé
- Le débouché des vallées du Giessen et de la Liépvrette

source : SCOT de Sélestat

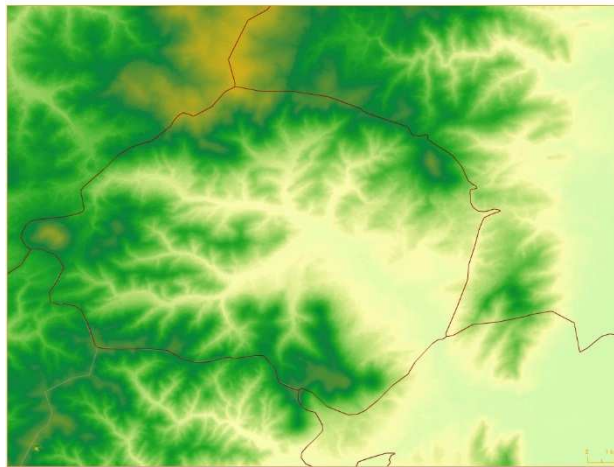
Un relief marquant qui singularise le territoire



- Un territoire situé au sein des « Vosges moyennes » : vallée de Villé et vallée de la Bruche
- Un relief affirmé par une déclivité importante (742m/altitudes de 223m à 965m)
- Des sommets qui encadrent et ponctuent la vallée
 - * le Climont (965m),
 - * le Ungersberg (901m),
 - * le Mont (797m),
 - * le Schlossberg (château Frankenbourg) (715m)
- Deux unités paysagères :
 - * Une basse vallée principale ouverte qui forme un large cirque et présente des coteaux étagés en pente plus douce offrant :
 - * de nombreuses co-visibilités
 - * des points repères,
 - * des belvédères/des vues,...
 - * Une arrière vallée composée de vallons secondaires plus étroits et plus ou moins encaissés



Source : Atlas des paysages - DREAL



© ADEUS - IGN 04/01/2015 / EUROGEOGRAPHICS 2014 - Bas-Rhin par commune - EPCI 2015



La basse vallée de Villé

- Située au débouché du resserrement des crêtes du début de la vallée, puis les crêtes s'écartent vers le Nord-Ouest
- Large bassin (Sud-Est/Nord-Est) drainé par le Giessen. En rive droite : vaste glacis peu incisé et en rive gauche : collines peu élevées traversées par des cours d'eau issus du massif de l'Ungersberg (901m) au Nord
- Versants agricoles adoucis, sur de grandes surfaces, laissant voir un paysage très ouvert.
- Mosaïque de prés pâturés ou fauchés, ponctués de quelques haies, terres labourées, rideaux végétaux en fond de vallée sur terrains humides ou ripisylves, ceintures péri-villageoises de vergers et de vignes
- Quelques boisements « timbres-poste » (plantations inopportunes de résineux ou peupliers isolés au milieu d'espaces agricoles ouverts) qui gênent l'exploitation pastorales des parcelles voisines et ferment certains axes de vue
- Une ligne électrique aérienne particulièrement impactante



Entrée du village de Triembach



Vue de l'entrée de la vallée en direction de Sélestat

Communes concernées : Neubois, Dieffenbach, Thanvillé, Saint Pierre Bois, Saint Maurice, Neuve-Eglise, Triembach

L'arrière vallée de Villé



- Orientée Est-Ouest, elle se sépare à hauteur de Villé en 2 vallées secondaires drainées par le Giessen de Steige au Nord et le Giessen d'Urbeis au Sud, de part et d'autre de la ligne de crête formée par le Scheibenberg (475m), la Honel (613m), le Mont (797m) et le Climont (956m)
- 4 vallons plus ou moins encaissés (Lalaye, La Barrure/Noirceux à Fouchy, Albé, Breitenbach) drainés également par de nombreux cours d'eau qui traversent les villages
- Espaces pré-villageois constituées de terrasses de près, pâturages, vergers, potagers ou vignes AOC sur les pentes bien exposées (Albé surtout)
- Quelques hameaux en hauteur (Le Climont, le Blanc Noyer, Village de vacances à Albé)
- Milieux humides en fonds de vallons avec des cours d'eau venant de la montagne (fascines nécessaires)
- Présence forte de la forêt sur les hauteurs et quelques chaumes isolées

11 Communes concernées par la Loi Montagne : Villé, Albé, Breitenau, Breitenbach, Saint Martin, Maisongoutte, Steige, Bassemberg, Lalaye, Fouchy et Urbeis



Des vallées bien lisibles qui organisent l'occupation humaine, concentrant l'habitat et la voirie. Maisongoutte
Source : Atlas des paysages - DREAL



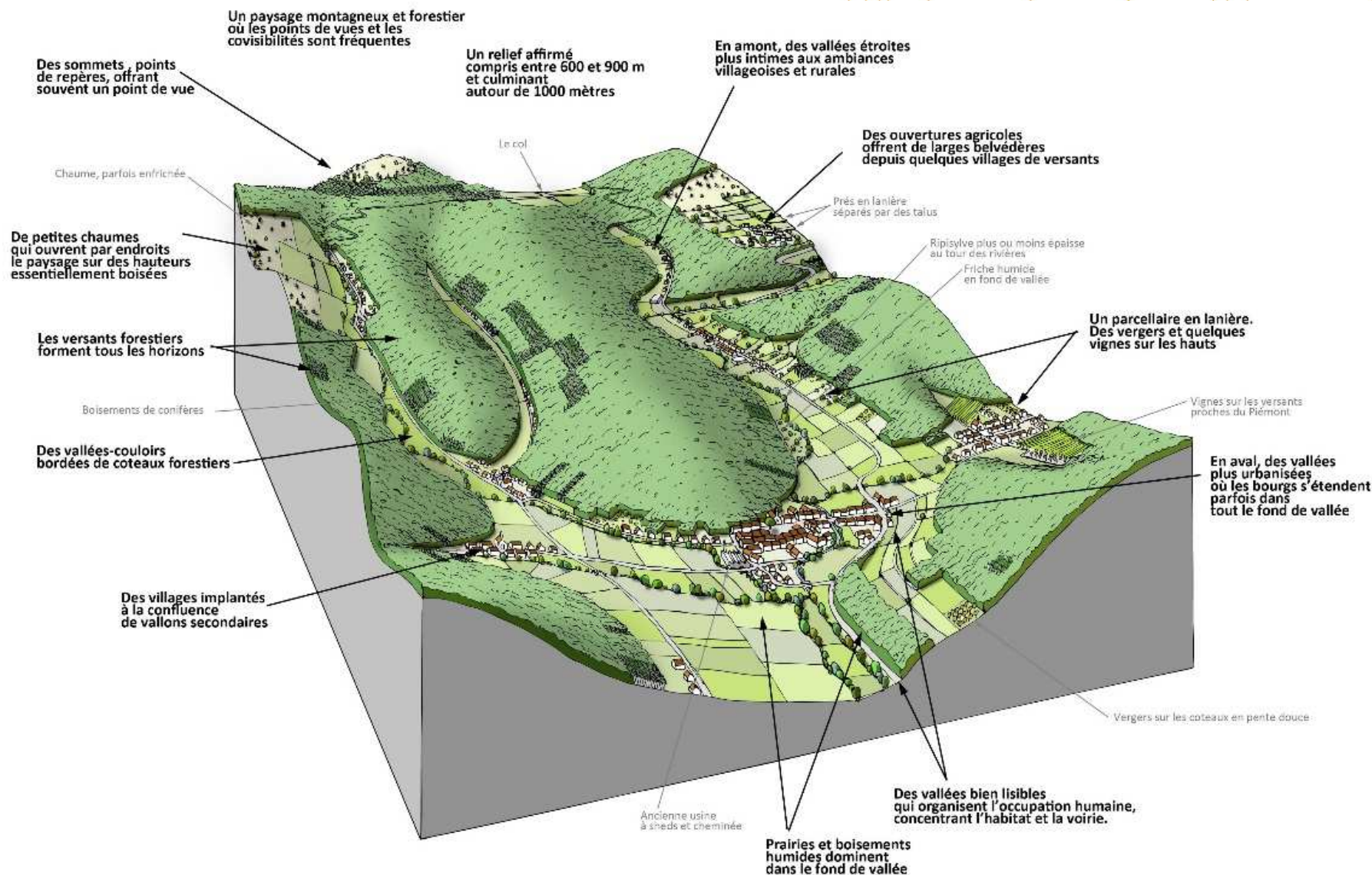
En direction de Bassemberg-Lalaye

Les deux unités paysagères de la vallée de Villé



Bloc diagramme de la vallée de Villé

source : Atlas des paysages d'Alsace – DREAL Alsace 2015



Une végétation qui participe à l'identité du paysage



- Un massif forestier (conifères et feuillus) très prégnant, mais « aéré » par des chaumes qui offrent des ouvertures paysagères
- Des vergers sur les coteaux bien exposés
- Un vignoble « de montagne » sur les coteaux bien exposés
- Des prairies et boisements humides
- Des ripisylves le long des cours d'eau



source : SCOT de Sélestat

- Vallées structurantes de montagne (Liépvrette et Giessen)
- Vallons humides et vallées secondaires patrimoniales de montagne
- Clairières de montagne
- Coteaux mixtes du Val de Villé
- Ceintures de vergers
- Paysage viticole
- Paysage de débouché des vallées

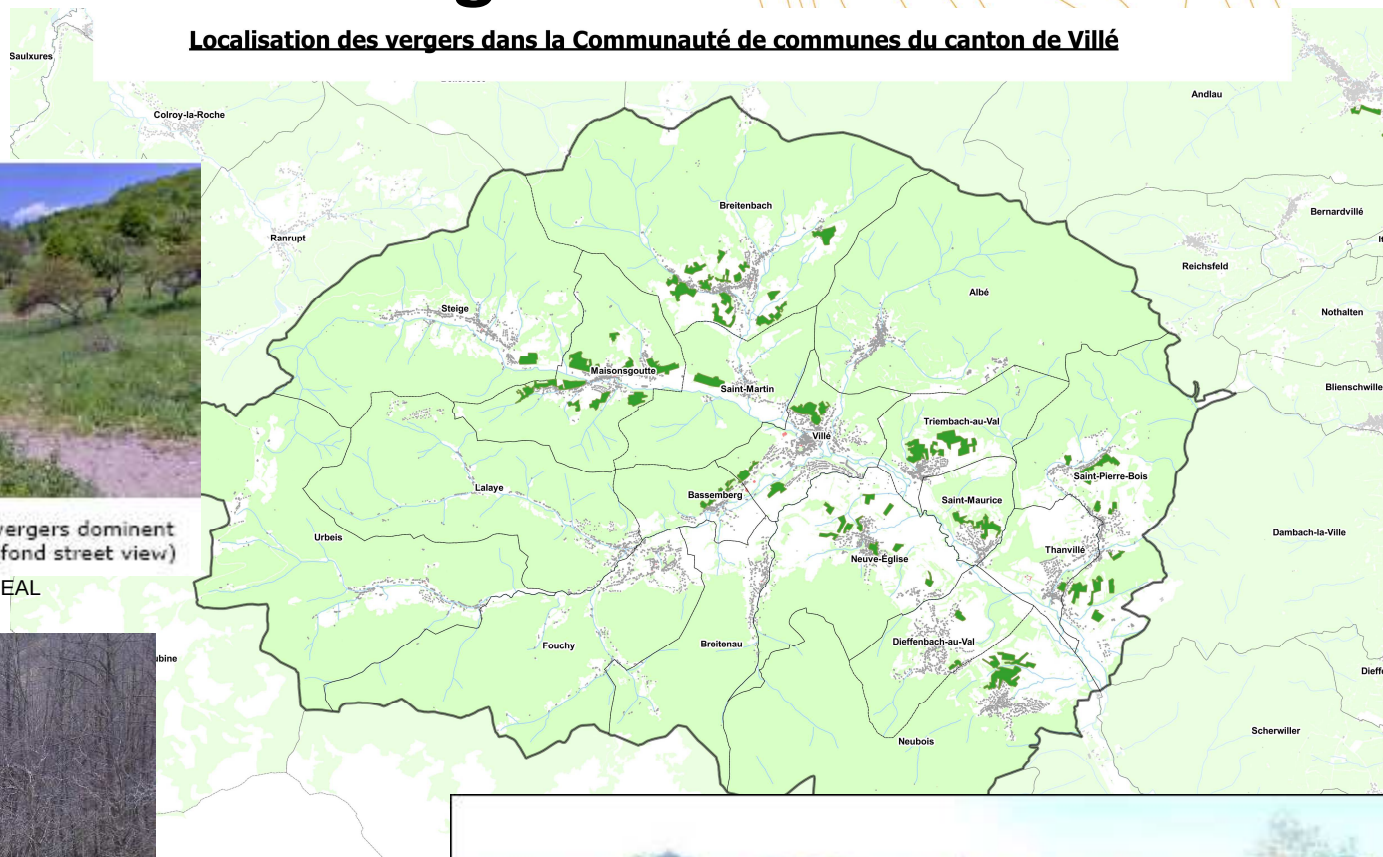
-
- Des forêts d'arbres, parfois plus élevés, au-dessus des vallées et des pentes escarpées
- Des versants agricoles parsemés de longs hameaux (sans village proprement dit)
- Un gros aménagement agricole des vallées (vallées de la Meuse)
- Des champs de céréales parsemés de petits hameaux
- Des vallées d'arbres parsemées de petits hameaux
- Des vallées d'arbres parsemées de petits hameaux
- Vosges Moyennes bloc agricole



Les vergers : élément fort du paysage mais dont la pérennité est fragile



Localisation des vergers dans la Communauté de communes du canton de Villé



Sur les hauteurs de Maisongoutte, les vergers dominent le village et marquent la lisière boisée. (fond street view)

Source : Atlas des paysages d'Alsace - DREAL



Petit verger à Lalaye

Légende

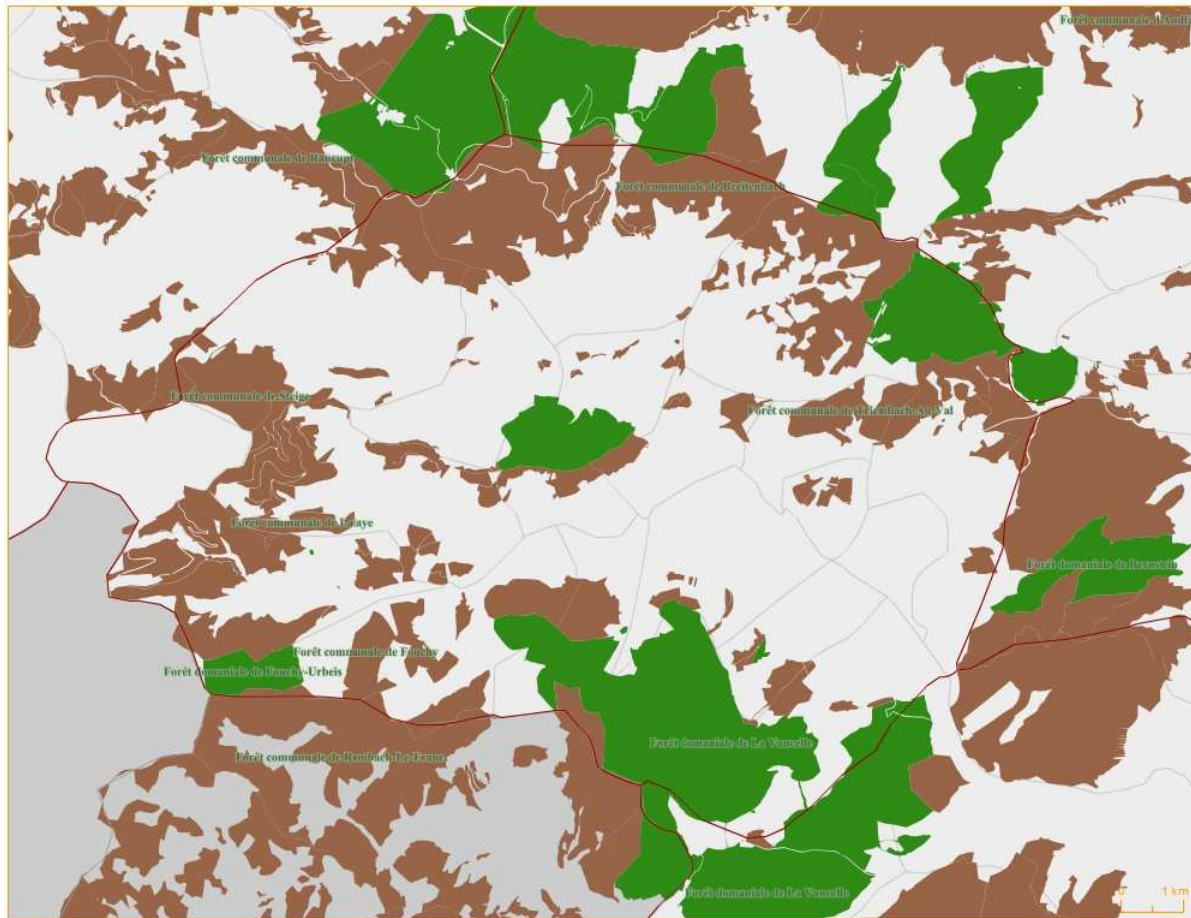
- Communauté de communes du canton de Villé
- COMMUNE
- Vergers
- Vergers traditionnels et intensifs



Vue 6 : Les espaces mixtes de prairie-verger en cours d'enrichissement au centre du site

Source : Dossier d'enquête publique de la déclaration de projet « Espace Nature » à Breitenbach

- ## Les forêts domaniales et communales



Le massif forestier prégnant

- Rôle écologique et paysager dans le choix des essences (mise en place d'une réglementation de boisements (art.L126-1 du Code Rural) qui localise les parcelles libres ou interdites aux boisements, et celles qui sont réglementées, avec des recommandations, des restrictions d'essences, des distances de plantations)
- L'exploitation forestière est difficile :
 - * Un rôle économique fragile à la merci des cours du bois (baisse de revenus des exploitants) et diminution des emplois directs et indirects (mécanisation de l'exploitation notamment et qui abîme chemins et sols forestiers)
 - * L'accès aux parcelles forestières (entretien des chemins d'exploitation)
- Des parcelles de sapins de Noël (retour sur investissement économique rapide)
- Nombreuses parcelles forestières privées qui ont suscité de nombreuses associations forestières pour optimiser l'activité sylvicole et permettre une gestion plus cohérente
- Présence de quelques petites scieries néanmoins
- Des formes géométriques des parcelles qui donnent un aspect artificiel aux lisières
- Son ouverture aux promeneurs grâce à l'excellent balisage du Club Vosgiens lui confère un rôle touristique et de loisirs
- Nécessité de plans de chasse pour gérer les quotas de gibier qui peuvent faire des dégâts en forêt et en lisières (jeunes pousses pour les cervidés et pâturages ou prés de fauché pour les sangliers)



Parcelles géométriques du Col de Steige – Source : Atlas des paysages - DREAL



Le Climont et son dôme forestier et sa petite chaume



Importance du traitement des lisières

-
- A large, mature tree with vibrant green leaves stands prominently in the foreground, partially obscuring a two-story house. The house features a steep gabled roof and a wide, covered porch with a wooden frame. The walls of the house appear to be made of stone or concrete. To the left, a dark-colored car is partially visible, and to the right, there is a green container. The scene is set in a sunny, outdoor environment with a clear blue sky.

Source : Inventaire – CD67



Tilleul à petite feuille à Albé (planté en 1795- 14m de haut et 6,9m de circonférence)



Arbre isolé sur la D97



Noyer à Neuve-Eglise (70 ans-15m)

La présence de l'eau comme animation du paysage



🎯 Elle se décline sous plusieurs formes :

- * Les rivières (les 2 Giessen, Breitenbach, Erlenbach, Luttenbach,...) et leur ripisylve
- * Les ruisseaux
- * Les fossés
- * Les rigoles
- * Les prairies humides
- * Les fontaines



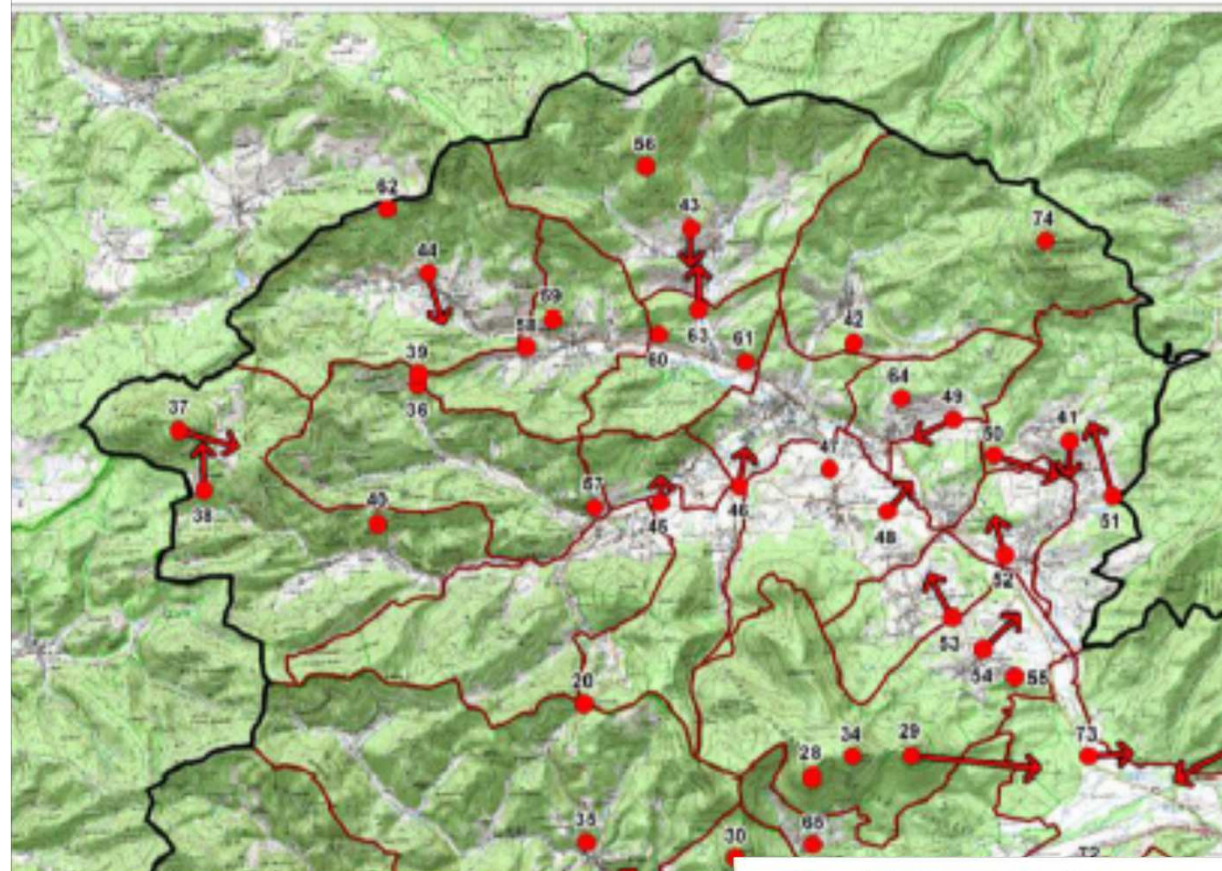
Les points de vue remarquables



Les belvédères :

- Offrent de nombreux points de vue et panorama et ouvrent des co-visibilités d'un versant à un autre
- Se situent au niveau :
 - * des ouvertures de prairies ou de terres agricoles dans la vallée ou sur les replats
 - * Des petites chaumes en hauteur
 - * Sur les cols (ex : Fouchy) ou points de repère (ex : château du Frankenbourg)
- Parfois aménagés (fonction touristique et pédagogique)

Points de vue à valoriser dans le SCOT de Sélestat et sa région



source : SCOT de Sélestat

- Principaux points de vue
- Perspectives remarquables vers ou depuis des sites ou monuments
- Limites communales

Les points de repère dans le paysage



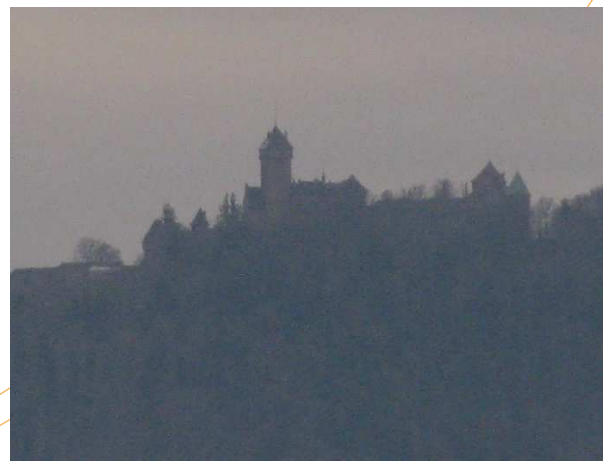
Château du Bildstein à Urbeis



Eglise Saint Gilles à Saint Pierre Bois



Château du Frankembourg à Neubois



Château du Haut Koenigsbourg au sortir de la Vallée



-
- A scenic view of a village nestled in a valley, surrounded by green hills and forests. A winding road leads through the landscape, and bare trees are visible in the foreground.

17 /

☉ ♀ ☽ ♄ ♅ ♆ ♇

ADEUS

Dynamique d'évolution des paysages

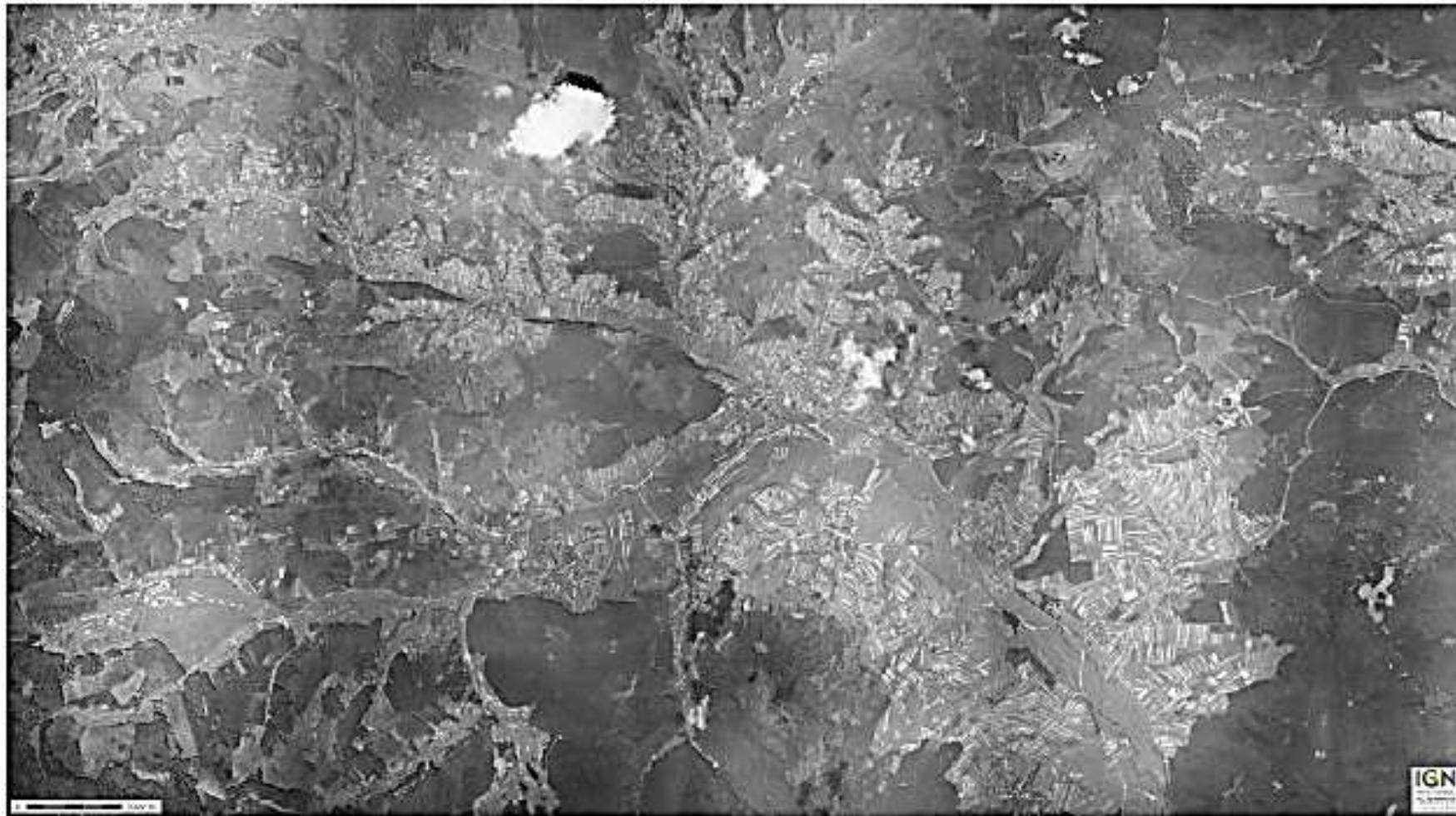
En 1830



Vosges moyennes minute de la Carte d'Etat-major 1830

Dynamique d'évolution des paysages

En 1951



Vosges Moyennes photo aérienne IGN 1951

paysages



 20 / PLUi de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé

Dynamique d'évolution des paysages



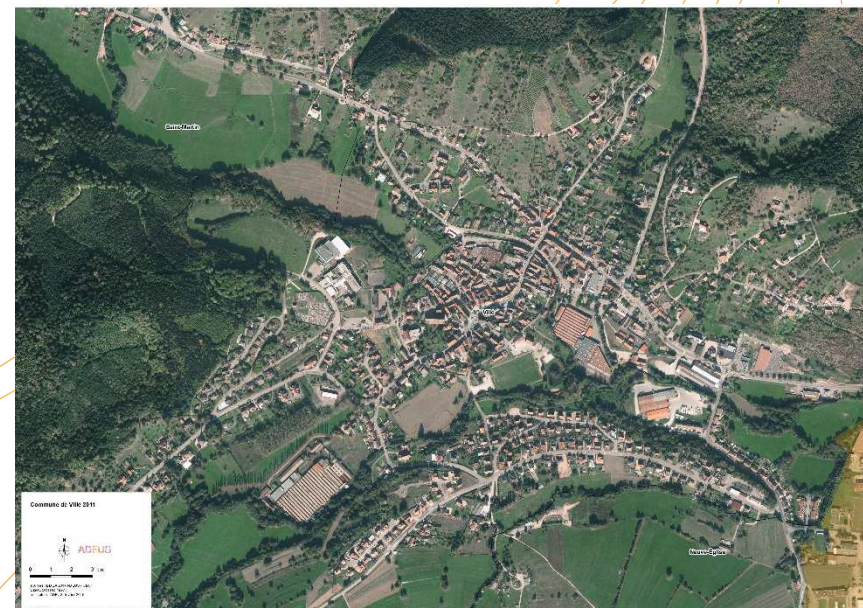
- Une politique paysagère volontariste pour contrer la déprise de l'agriculture de montagne de la 2^{ème} moitié du XX^e siècle (diminution de la surface agricole, enfrichement des vergers, descente des boisements, mono-essence de parcelles forestières,...)
- Amorcée depuis près de 20 ans avec 18 Projets Paysagers Communaux qui constituent le Plan de Gestion des Paysages de la Vallée de Villé (1997) – en cours d'évaluation (agriculture/foncier+milieu naturel/forêt)
- Des actions visibles de reconquête d'un paysage ouvert de moyenne montagne forgent une identité très forte de ce territoire
- Et qui fédèrent les énergies (mobilisation et implication fortes des élus, agriculteurs, propriétaires fonciers et forestiers, associations, Conservatoire des Sites Alsaciens)

*5 Associations Foncières d'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier :
Neuve Eglise/Breitenau/Bassemberg (agri), Lalaye (agri+forêt), Villé/Fouchy (agri), Triembach (agri), Breitenbach (agri+forêt)

*6 Associations Syndicales Autorisées (chemins et chantiers concertés) :
Neuve Eglise/Dieffenthal, Neubois, Steige, Maisongoutte, Fouchy, Urbeis)



Zoom sur Villé
1950-2012



Dynamique d'évolution des paysages



🎯 L'agriculture de montagne comme vecteur de développement rural et de reconquête des paysages pastoraux

- * Une refonte des propriétés foncières agricoles pour compenser le morcellement des parcelles
- * Des agriculteurs mobilisés et dynamiques malgré les difficultés
- * Une agriculture tournée vers l'élevage (bovins, ovins surtout) et la prairie naturelle, mais aussi la vigne, les fruits et petits fruits des vergers pour la distillation (ex: Steige), les confitures, du miel (ex : à Neuve-Eglise)
- * Fonction pédagogique et culturelle (ex : verger conservatoire de Triembach), et économique : valorisation locale des produits agricoles locaux dans les commerces, restaurants de la vallée, mais également circuits touristiques pédestres
- * Peu d'AFP (Bassembourg-Lalaye, Neubois et Fouchy-Urbeis)
- * Quelques installations ou bâtiments agricoles qui dénotent de l'activité agricole très présente, peu insérées dans le paysage
- * Une forte implication de la Communauté de Communes qui assure animation et suivi des actions et des financements



Petite installation agricole très visible dans le paysage ouvert



Elevage extensif à Steige

Dynamique d'évolution des paysages



🎯 L'urbanisation :

- * une croissance du bâti à vocation d'habitat (lotissements qui viennent se construire en périphérie des villages, voire sur les coteaux) ou économique dans le fond de vallée (bâtiments d'activités ou commerciaux), sans réelle intégration paysagère
- * une pression foncière plus forte dans l'avant vallée (due à la proximité de Sélestat)
- * quelques coupures paysagères entre les villages qui s'estompent (Saint Martin/Villé, Bassembourg/Villé) ou des bans jointifs (Saint Pierre Bois/Thanvillé)

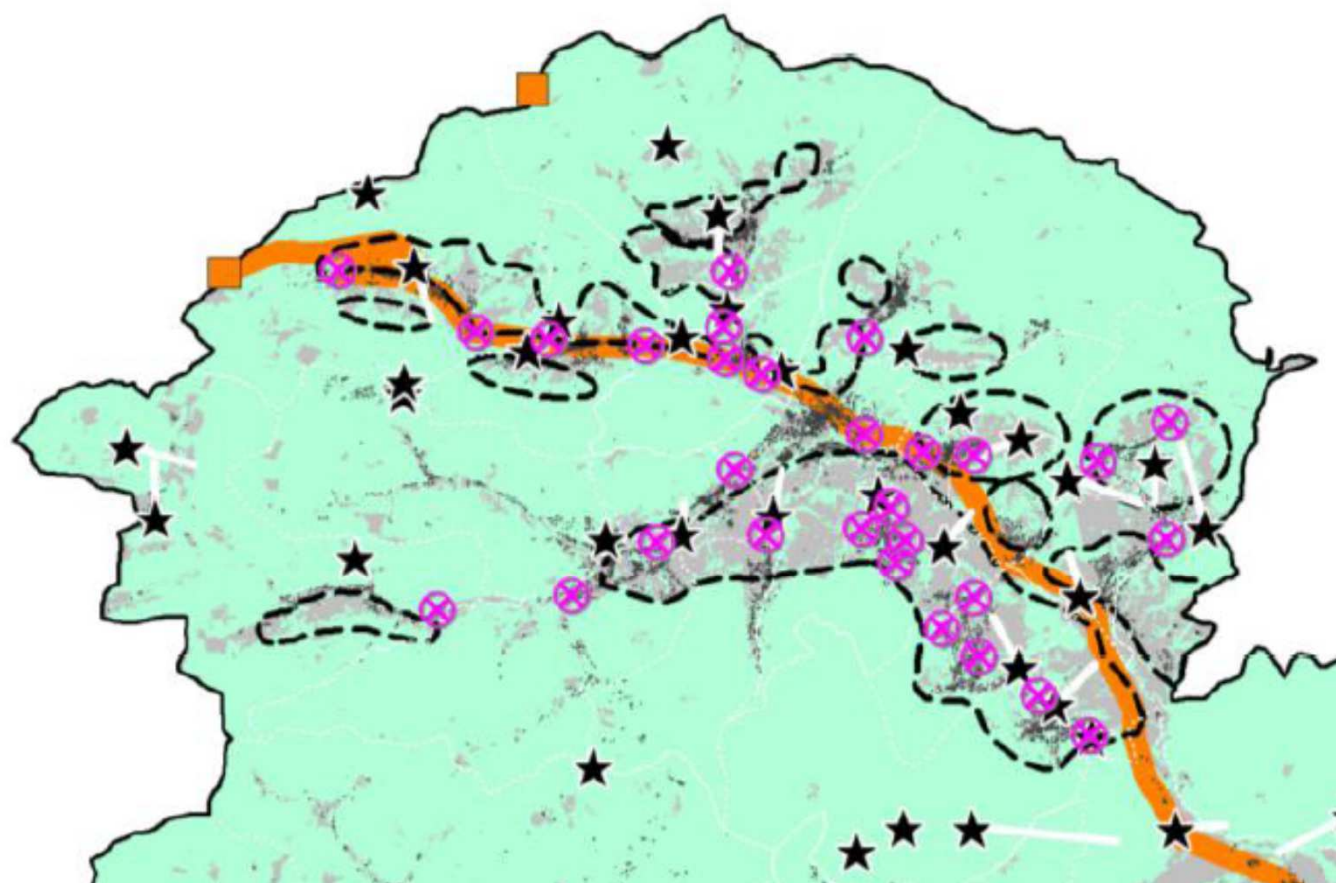


Le super U à Neuve-Eglise



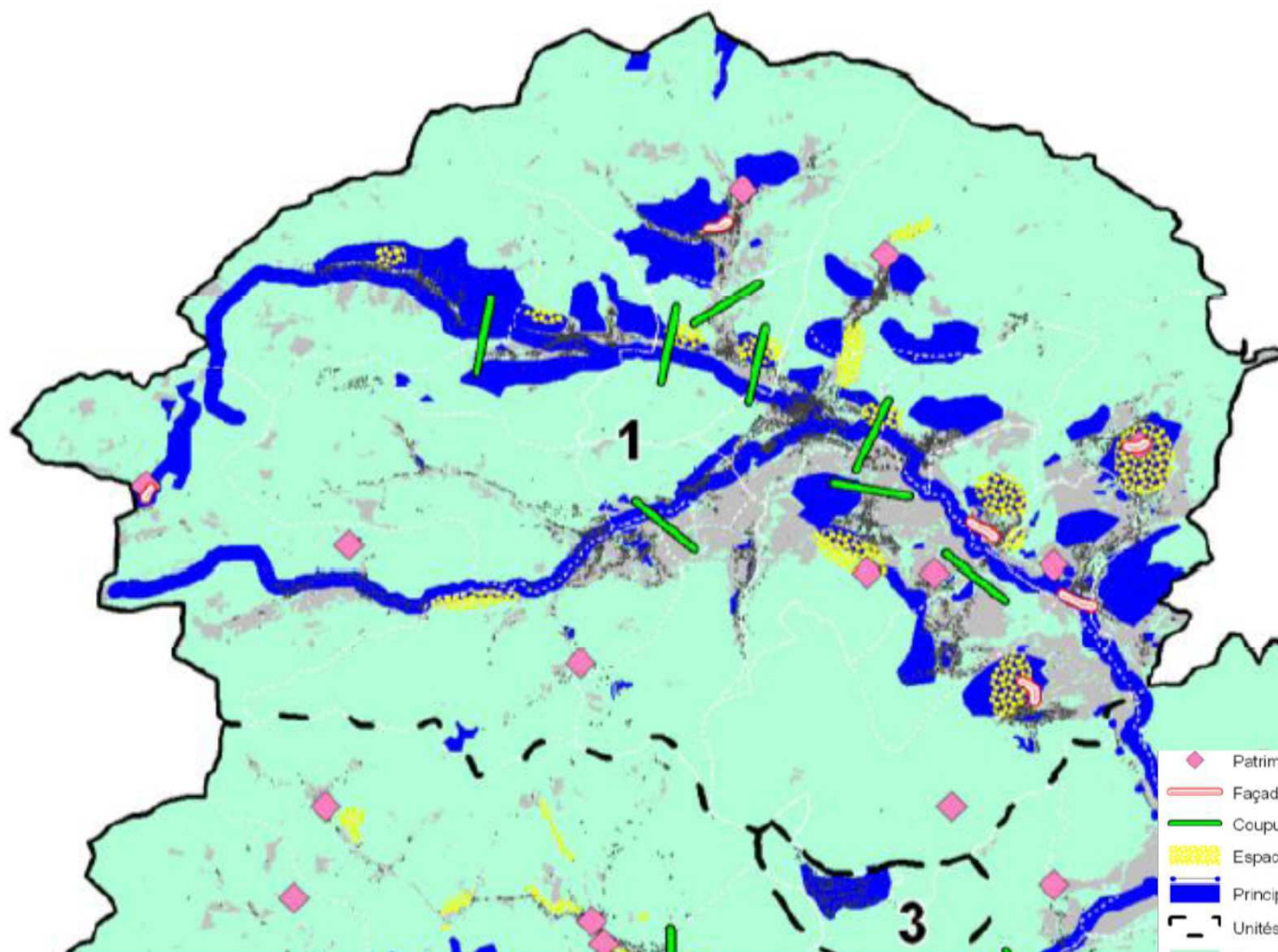
Lotissement à Villé

Charpente paysagère et patrimoniale du SCoT de Sélestat et sa région



- Principales portes d'entrée du territoire à valoriser
- Principaux axes structurants de découverte à traiter qualitativement
- Perspectives remarquables vers ou depuis des sites ou monuments à préserver
- ★ Principaux points de vue à valoriser
- - - Paysages sensibles visuellement à prendre en compte
- ⊗ Entrée de ville à soigner
- Trame forestière
- Tissu urbain
- Périmètre du SCoT

Charpente paysagère et patrimoniale du SCoT de Sélestat et sa région



- ◆ Patrimoine bâti ou points d'appel à préserver
- Façades urbaines patrimoniales à protéger
- Coupures paysagères (limites d'urbanisation) à maintenir
- Espaces à vocation agricole à reconquérir
- Principaux éléments paysagers structurants à préserver
- Unités paysagères
- Trame forestière
- Tissu urbain

Les principaux enjeux

Val de Villé

- 

L'atout d'une agriculture/arboriculture/sylviculture dynamique



- Le maintien des ouvertures agricoles des chaumes et continuité des ouvertures des fonds de vallée
- Le maintien du dynamisme de l'activité agricole dans un contexte économique difficile facteur d'entretien du paysage ouvert : quel équilibre viabilité/développement économique et préservation des paysages ?
- Le développement d'autres espaces agricoles de taille suffisante, à reconquérir sur des friches ou petits boisements en « timbres postes » (ouvertures agricoles des petites chaumes et continuités des ouvertures en fonds de vallons)
- L'intensification de l'agriculture dans la basse vallée en concurrence avec le développement urbain
- La poursuite du dialogue avec les agriculteurs pour la protection/gestion des milieux humides le long des cours d'eau, l'ouverture à des sentiers de découverte
- L'arboriculture comme vecteur économique, social et touristique (valorisation des produits, aspects pédagogiques des vergers et jardins)

L'atout de la forêt vosgienne



- L'utilisation de la synergie des propriétaires forestiers privés (Associations forestières), des communes, de l'Etat, de l'ONF, des associations de chasse pour :
 - * La diversité des peuplements (essences variées en feuillus, conifères), surtout en lisières et à proximité des habitations (luminosité hivernale)
 - * La gestion irrégulière des boisements sur les versants les plus visibles (localisation des coupes à blanc, surface et formes non géométriques des coupes)
 - * L'éradication des micro-boisements sur les versants ouverts
- La biodiversité faune-flore, notamment sur des parcelles forestières de faible valeur économique (ilot de vieillissement)
- La qualité de l'air (piège à CO2) et lutte contre les changements climatiques
- La maîtrise des versants forestiers/gestion des lisières forestières : maintien en prés suffisamment en hauteur, notamment dans les fonds de vallée et l'ouverture des vues depuis les routes (fonds de vallons et versants)
- L'amélioration des dessertes des parcelles forestières (entretien du réseau des chemins d'exploitation)
- Enjeu de valorisation économique : adaptation de la production bois pour mieux répondre à la diversification du marché (bois d'œuvre, de chauffage dont pellets, bois industriels notamment), transformation (énergie renouvelable), commercialisation
- Enjeux cynégétiques par la gestion du gibier : équilibre prélèvements de chasse/protection des pâturages (dégâts de sangliers)/protection des jeunes arbres (écorçage et abroutissement par les cervidés) + travaux sylvicoles en fonction de la saison
- L'accueil du tourisme par la mise en valeur des sentiers de randonnées (vues et points d'arrêt/pédagogiques, végétation, franchissement des cours d'eau)+ la gestion des flux en fonction de la sensibilité du milieu naturel (accès, stationnement, points de lecture du paysage, aménagements légers)



www.adeus.org

Merci de votre attention

Equipe projet :

Myriam JEANNIARD (chef de projet), Caroline BUADES (démonstration-habitat-foncier), Mathilde DELAHAYE (économie), Fabienne COMMESSIE (patrimoine et aménagement), Timothée KOLMER (mobilité), Stéphane MARTIN (géomatique), Bruno WINCKEL et Stéphane HAMM (environnement), Maryline ROUSSETTE et Estelle MEYER (assistantes de projet)

PTP 2016 – Projet n°3.1.8.1

ADEUS – Février 2016

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables
sur le site de l'ADEUS www.adeus.org

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

